

PATRICIA MAHUT



Conseillère départementale du canton de Thonon-les-Bains

Elue au Conseil départemental depuis 2015.

Membre de la Commission Permanente.

Vice-Présidente du Conseil Savoie-Mont-Blanc.

Membre de la 6ème Commission Tourisme, Lacs et Montagne.

Membre de la 8ème Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale.

patricia.mahut@hautesavoie.fr



En binôme avec:

[Richard Baud](#)



Remplaçant(s):

Brigitte Moulin

2 questions à:

Comment voyez-vous votre rôle de Conseillère départementale ?



Un Conseiller départemental se doit d'être au plus près des habitants de son canton. A l'écoute, disponible et actif, il œuvre de manière équitable pour contribuer à la fois à l'activité culturelle, sportive et aux investissements des communes de son canton ; tout en travaillant en parallèle et en corrélation pour le Département dans l'application des politiques publiques existantes.

Quel est, selon vous, l'intérêt de l'échelon départemental ?



L'échelon départemental est sans doute celui qui réunit le plus les capacités d'action. De la petite enfance au grand âge, le Département interagit avec les citoyens, à tous les âges de leur vie. C'est un échelon très proche, qui mériterait d'être encore plus développé dans ses activités et ses compétences pour réduire la distance avec les centres de décisions.